

Aujourd'hui tiers de Me fidon Septième année de la République
 l'an six de trois heures de l'après midi par devant moi
 Claude François Dabie adjoint Municipal de la commune
 de la commune de Ploubazlanec fut comparu en la maison
 commune Jacques Docher cultivateur de puits à puits de Yves
 yvonne Docher aussi cultivateur âgé de vingt et un ans et de
 Docher Marie yvonne épouse de Yves b. cultivateur âgé de vingt et un
 ans sous les trois Domiciles en cette commune de
 Ploubazlanec d'aujourd'hui des côtés du nord adjoint de
 moi adjoint Municipal que Maryguette Gorbier son
 épouse en légitime mariage est accouché aujourd'hui
 à Sept heures et demi d'un mâle en son domicile au
 village de Lezeville Section de Kersik d'un enfant
 femelle qui me présente et auquel il a donné le nom
 de Marie yvonne. D'après cette Déclaration que des témoins
 ont vérifié conforme à la vérité et la représentation

Informations liées à l'image.

Lieu : Ploubazlanec
 Période : 1798 - 1804